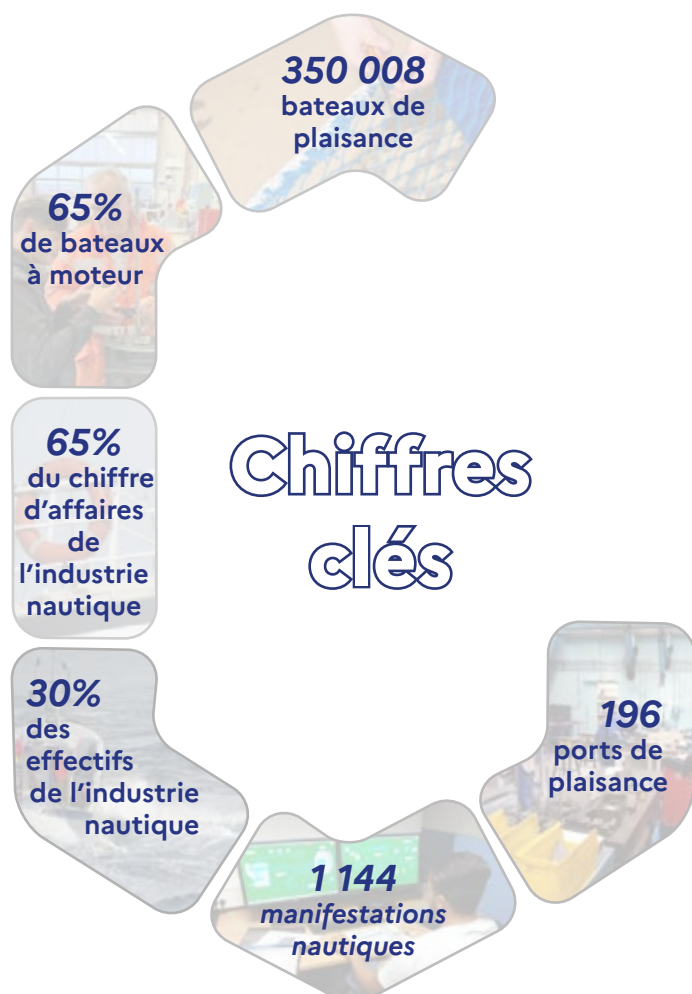


Plaisance, pêche de loisir et loisirs nautiques



Sources : DGAMPA/SDNUM ; Fédération des industries nautiques ; DDTM-DML ; Chiffres clés tourisme, sports nautiques et de bord de mer 2017, Région Bretagne/Nautisme en Bretagne ; Les retombées économiques du nautisme en Pays de la Loire 2017/2018, Région Pays de la Loire/Solutions&co/Fédération des industries nautiques ; Bretagne développement innovation ; OCS sport

L'essentiel en quelques lignes

- Évolution qui suit l'évolution de la société : location à des professionnels ou entre particuliers, partage, multipropriétés et modes collaboratifs, développement du numérique, prise de conscience environnementale
- Public de plus en plus novice avec de nouveaux besoins
- Sensibilisation et contrôles : sécurité, réglementation et protection de l'environnement
- Plusieurs centaines de structures de nautisme ou de sports nautiques
- Place croissante aux services
- Portail national pour toutes les démarches des plaisanciers



3^e édition de Débord de Loire.

Cette manifestation rassemble quelques 200 bateaux tout au long de l'estuaire de la Loire.



Nautisme et sports nautiques durables

Appels à projets de l'État
Ports de plaisance d'avenir : 3 lauréats
Bases nautiques d'avenir : 3 lauréats

6 ports labellisés Pavillon bleu
20 ports certifiés Port propre
8 ports certifiés Actifs en bio-diversité

Développer et renforcer la culture maritime en termes de sécurité et de conscience environnementale des pratiquants de plus en plus néophytes est nécessaire.

La mise à disposition de la connaissance des milieux et des enjeux écologiques améliore la prise de conscience des usagers et les bonnes pratiques. Les outils numériques innovants permettent aux usagers de participer à l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes de la façade.

Ont été initiés en Bretagne :

- Le site internet C mon spot. Il vise à sensibiliser les pratiquants de sports nautiques au dérangement de la faune sur le littoral (oiseaux, phoques).
- L'application Nav&Co diffuse la réglementation en mer, l'information sur l'environnement et les bonnes pratiques pour les zones de navigation.

Le développement du nautisme durable s'appuie sur des démarches de territoires, adaptées aux spécificités de ceux-ci, mais qui font appel à des outils ou des méthodologies partagés. Les professionnels, quant à eux, jouent un rôle sentinelle majeur.

La pratique du nautisme durable nécessite également de promouvoir des équipements de mouillages respectueux de l'environnement marin et de proposer aux plaisanciers des conditions d'accueil de leurs navires, compatibles avec le respect de l'intégrité des fonds marins et la préservation de ces milieux. Ces mouillages écologiques sont soutenus par l'État et par les collectivités territoriales.

Des campagnes locales de sensibilisation des plaisanciers ont lieu chaque année.

Enfin, notons l'existence de l'APER pour la déconstruction des navires (cf page 67).

Près de 200 ports de plaisance



La grande majorité des ports qui peuvent accueillir plus de 20 bateaux sur ponton, à quai et/ou dans des zones de mouillage se situe en Bretagne. Avec 97 000 escales de bateaux, le chiffre d'affaires généré peut être estimé à plus de 72 millions d'euros.

Les ports à sec sont intégrés dans les zones portuaires classiques ou peuvent être un service fourni par une entreprise de vente, entretien et réparation existante, ou être proposés par de nouvelles entreprises créées spécifiquement pour cette activité.

66 ports de l'interrégion appartiennent au réseau Passeport escales initié en Bretagne et qui compte 160 ports. Le plaisancier qui part en croisière signale son départ de son port d'attache offrant ainsi une place disponible. En retour, il dispose d'escales gratuites dans les autres ports du réseau.

Un secteur dynamique et évolutif

Un marché dynamique, une industrie nautique qui embauche (cf page 58).
Globalement la saison nautique estivale est jugée bonne, mais en retrait après deux années exceptionnelles. L'activité sur l'eau en France est restée soutenue.

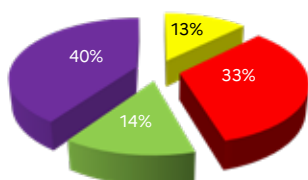
« La tendance d'un renouvellement générationnel se confirme. Plus jeune et plus concernée par les problématiques environnementales, mais aussi moins expérimentée, cette nouvelle génération nautique doit nécessairement être mieux accompagnée. » *Source : Fédération des industries nautiques*

350 008 bateaux, dont 84 % de moins de 7 mètres

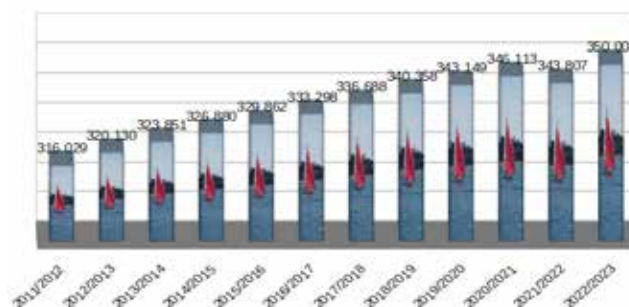
71 % de bateaux à moteur.
29 % de voiliers.

Répartition des bateaux par façade maritime

■ Manche Est - mer du Nord
■ Nord Atlantique - Manche Ouest
■ Sud Atlantique
■ Méditerranée



Évolution du nombre de navires de plaisance



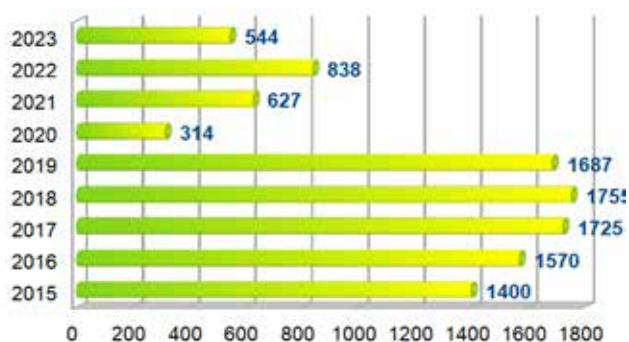
Bilan 2023 :

3 495 nouvelles immatriculations de bateaux neufs.
19 584 mutations de propriété.

544 multipropriétés : une baisse de 35 %

« La copropriété prend une place croissante dans les stratégies de développement du marché du nautisme en France et dans les nouvelles pratiques des plaisanciers qui privilégient l'usage à la propriété ».

Source : Fédération des industries nautiques



3 828
bateaux immatriculés
en multipropriété
en 2023

Le permis côtier largement majoritaire

Les permis côtiers peuvent être complétés par des extensions hauturières.

10 000
à
15 000
permis
côtiers/an

160
bateaux
écoles

1 144 manifestations nautiques

Locales, nationales ou internationales, réunissant voiliers, vieux gréements ou pratiquants de loisirs nautiques, les manifestations sont organisées sur tout le littoral. Parmi elles : la Solitaire du Figaro, le SPI Ouest France, Temps fête à Douarnenez, la Semaine du golfe, la Route du Rhum, le Vendée Globe,

les fêtes maritimes de Brest, la Transat Paprec et la Transquadra.

Elles exigent des mesures particulières d'organisation et d'encadrement pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs, mais aussi la protection de l'environnement.

La pêche de loisir, une grande diversité des pratiques

La pêche de loisir est embarquée, effectuée à partir du rivage, en plongée ou s'effectue à pied sur le littoral. Parmi les espèces très recherchées, le bar fait l'objet de mesures restrictives depuis 2016 dans un souci de protection de la ressource.

La pêche de loisir n'est soumise, en principe, ni à la détention d'un permis ou d'une carte de pêche, ni à déclaration des captures.

Cependant le thon rouge est protégé : quelques 4 000 autorisations de pêche de loisir sont délivrées par la DIRM NAMO pour des bateaux français pêchant au large de la façade Nord Atlantique - Manche Ouest.

501 autorisations administratives préalables de pratiquer la pêche au filet fixe* dans la zone de balancement des marées* sont également délivrées annuellement par les DDTM/DML.

Loisirs nautiques, le développement de la pluriactivité sportive

Clubs et écoles de loisirs nautiques jalonnent le littoral, proposant une offre très diversifiée d'activités. Les structures susceptibles de proposer des activités en mer affiliées à une fédération peuvent être estimées à environ 900. La majorité des établissements a un statut associatif. L'animation repose sur une main-d'œuvre plutôt jeune. Le littoral attire de nombreux amateurs de sports nautiques. Les licenciés affiliés aux clubs ne représentent qu'une infime partie des pratiquants.

Les Glénans, première école de voile européenne créée en 1947, accueille 15 000 stagiaires par an.

L'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) à Quiberon est un établissement public du ministère chargé des sports. Elle contribue au développement de la voile et du nautisme et a pour vocation de former et d'accompagner les cadres des activités nautiques et sportives du loisir jusqu'à la compétition, mais aussi de contribuer à l'entraînement des sportifs de haut niveau à la voile.

L'École de voile habitable de l'UCPA, créée il y a une cinquantaine d'années, dispose de bureaux dans la base sous-marine de Lorient Keroman.

Structuration et innovation de la filière

Le conseil régional de Bretagne a lancé en 2020 une mission de coordination de la filière nautique bretonne, regroupant les acteurs en vue de « développer la filière et son leadership européen ».

NautiHub (Nantes), animé par la chambre de commerce et d'industrie vise à renforcer la compétitivité des acteurs du nautisme en devenant la porte d'entrée de l'accompagnement régional sur les volets innovation, business & export, performance industrielle et formation.

NINA, le réseau nantais Nautisme Innovation Numérique Atlantique, regroupe des entreprises du numérique et/ou innovantes du nautisme. Il aide la création de start-up et veut faciliter la transition numérique de la filière.

Le **Campus des métiers et des qualifications Nautisme en Pays de la Loire** regroupe une dizaine d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Son établissement support est le lycée professionnel Éric Tabarly aux Sables-d'Olonne. Il couvre les secteurs de la fabrication, la maintenance, les sports et les loisirs liés au nautisme.

Nautisme en Bretagne œuvre depuis 1995 pour le développement et la promotion des activités nautiques et de bord de mer sur le littoral. L'association représente la branche professionnelle du nautisme et accompagne les structures nautiques bretonnes dans leurs démarches.